



DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES VESTIAIRES DU PLATEAU DE TSINGONI MJC, dit
« MOUSSA ABOUDOU »

Date de la convocation :
Le lundi 05 février 2024

Date d'affichage :
05/02/2024

Nombres de conseillers :

En exercice : 33

Présents : 20

Représentés : 2

Absents : 11

Votants : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Compte rendu
exécutoire après dépôt
en préfecture de
Mayotte

L'an deux mille vingt et trois, le 11 février, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Tsingoni se sont réunis à la Maison France Services (MFS) de la Commune de Tsingoni, après convocation, du 05 février, qui leur a été adressée conformément à l'article L2121-12 alinéa 3 et sous la Présidence de Monsieur ISSILAMOU Hamada, le Maire.

Étaient présents : M. Hamada ISSILAMOU, M. Mohamed-El-Amine HAIDAR, ALI TAMOU Fatima, Mme Nafouanti MOHAMED, M. Ali ABDOU, M. Mouhamadi MROIVILI, M. Hilali MBAE, Mme SALIM Zaihati, Mme BDOU COLO Nassuhati, Mme Nadia IDJABOU, M. MOHAMADI HAMIDOU Ali, M. MIKIDADI Madihali, Ahmed RAMA, SOUF Anli, Mme Popina DIGO, Mme Hairati HASSANI BENALI, M. Salimou ALI MINIHADJI, Mme Moina Maoulida MOHAMED, M. Ahmed ADAM, Mme Dhatia ABDOU ELOIHIDE

Étaient représentés : Mme HOUDJATI Hairati donne pouvoir à M. Ali ABDOU, Mme Siti Nourou MOHAMED donne pouvoir à Mme Nadia IDJABOU

Étaient absents : Mme Inchaty BACAR, Mme Fatima ALI, M. Housseni ANDJILANI, Mme Zaounaki BOURA, Mme Nadia MOISSULI, M. Issoufi BACAR, Mme Astiana INZOUNDINE, M. Fayçoil ZOUBERT, Moidjoho ZOUBERT, Mme Siti MLOI, M. AHAMADI Yssoumail

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), à l'élection d'un (e) secrétaire pris (e) au sein du Conseil, **M. MIKIDADI Madihali**, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

La Commune de Tsingoni procède à la mise aux normes de ses équipements sportifs, afin de répondre aux exigences fédérales et aux doléances des clubs. Le plateau de Tsingoni MJC, dit Moussa Aboudou est l'un des plus fréquenté de la commune et de Mayotte. Trois clubs de handball, un de volley-ball, un de basket et sans oublier les établissements scolaires qui vont effectuer leurs activités physiques.

Par ailleurs, la mixité des utilisateurs oblige le plateau à offrir un espace pour respecter l'intimité des unes et des autres.

C'est la raison pour laquelle, la mairie a entrepris de lancer un projet de construction de vestiaires pour le plateau. Le BET a estimé les travaux dans son DCE à hauteur de 900 000€.

Cette opération rentre dans le « Programme des 5000 Terrains de sport » de l'Agence Nationale du Sport (ANS)

Voir le plan de financement sur le tableau ci-joint.

Il est rappelé au Conseil Municipal que les clubs de la Commune de Tsingoni sont parmi les meilleurs de Mayotte. Pour cela, les équipements sportifs doivent être à la hauteur des grands.

- Vu l'implication des clubs à travers de leurs résultats sportifs
- Vu l'importance d'accompagner les clubs de la Commune de Tsingoni à travers le sport
- Vu l'obligation de se conformer aux règlements des ligues et des fédérations sportives

Le Conseil Municipal, oui le rapport du Maire, décide à l'unanimité :

- D'approuver le plan de financement ci-joint pour la construction des vestiaires du plateau Moussa Aboudou, à Tsingoni
- D'autoriser le maire à solliciter les financements nécessaires à la réalisation du présent projet
- D'autoriser le maire à inscrire les crédits dans le budget de la commune
- D'autoriser le Maire à signer tous les documents afférents à la réalisation de l'opération

Ainsi délibéré, les membres du Conseil Municipal ont signé sur le registre des délibérations.

Fait à Tsingoni, le 12/02/2024

M. ISSILAMOU Hamada

Le Maire

